

A. D. 1502. — Lettre de Louis XII, roi de France.

Fribourg (Suisse), Archives cantonales.

Lettre de créance de Louis XII en faveur de son ambassadeur Thierry de Scaers à Fribourg en Uechtland. Parchemin. La date manque; Thierry de Scaers fut envoyé en ambassade extraordinaire en Suisse en Mars et Avril 1502; une main moderne a écrit cette date en haut, à gauche. Voir Edouard Rott, *Histoire de la Représentation diplomatique de la France auprès des cantons Suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés* (Berne 1900), I, p. 140. En bas, à gauche, on voit la signature originale du roi. L'adresse au verso porte : *A noz très chers et grans amis, confédérés et alyez, les advoer et conseil de la ville et quanton de Fribourg.*

(Pour pouvoir photographier le nom *Gedoy*n très éloigné du reste, on a dû plier le parchemin; de là ce grand trait oblique que l'on voit sur le Fac-simile. Le document suivant a été plié de la même manière.)

Cursive gothique française. Beaucoup de lettres ont deux, trois ou même quatre formes différentes. Les hastes supérieures de **d**, **h**, **l** ont parfois des boucles. Les hastes inférieures sont souvent très longues, pointues et descendent même jusqu'à la ligne suivante (2, 3, 4). **o** et **s** rond, à la fin des mots ont un trait d'ornement délié, avec un fort point final; souvent le trait est à peine visible et on serait tenté de prendre le point pour un accent (*vous dire*, 2). La forme de l'**r**, imitant la forme du **v**, est particulièrement caractéristique (*pour*, *dire*, 2). — Les premiers mots *Très chers* sont en saillie.

Lettres isolées. Souvent **a** est fermé par un trait oblique, délié (*chambre*, 1); en d'autres passages **a** prend soit la forme ordinaire de la cursive (*amys*, 1), soit la forme de l'**a** gothique allemand (*grans*, *ami*, 1). **d** a la forme ronde (*ordinaire*, *de*, *dire*, 2). **e** n'a pas d'œil, mais seulement un petit crochet; on le distingue difficilement de **c** (*cher*, 1). La forme de l'**h** varie beaucoup (*cher*, 1; *touchent*, 2; *charge*, 6). **i** n'a ni point ni trait (2). La forme de l'**l** au commencement des mots rappelle la capitale (*le*, 3; *luy*, 6); à l'intérieur des mots, la base de l'**l** est tantôt pointue, tantôt arrondie (*varlet*, 1; *alliance*, 3). Au commencement des mots le premier jambage de **n** est très long (*notre*, 1; *vous*, 2). La boucle de **q** est parfois fermée par une ligne déliée et oblique, comme pour l'**a** (*qui*, 2; *qué*, 4; voir pourtant *qui*, 3).

**r** a une triple forme : 1<sup>o</sup> il se compose de deux traits verticaux et se rapproche de l'**r** gothique allemand (*grans*, 1; *croire*, 5); 2<sup>o</sup> le trait vertical décrit une courbe vers la droite; par là il ressemble au **v** (*pour*, *dire*, 2); 3<sup>o</sup> il a enfin la forme renversée de l'**r** rond d'autrefois (*chambre*, 1); cette forme est quelque peu modifiée dans *très* (1); *notre* (4). On ne trouve l'**s** rond qu'à la fin des mots; voir ses formes dans *chers* (1); *vous* (7); *croysous* (7); *Blays* (9); **s** long est fortement appuyé (1, 2). Souvent **t** a en haut un trait final délié; il est plus long que les lettres brèves et la barre se tient presque à mi-hauteur; à la fin des mots il a quelquefois la forme que nous avons déjà notée dans le bref de Jules II, pl. 116 b (*touchent*, 2; *entretènement*, 3; *ensuivant*, 5). Le trait initial du **v** est d'ordinaire très grand; ainsi le **v** ressemble au **b** (*vous vueillez*, *vous*, 5); au commencement des mots **v** se rencontre aussi bien pour **n** que pour **r**; au milieu des mots on a **u** aussi bien pour **n** que pour **v** (*devers vous*, 1). Voir **y** (1, 2, 10); le grand crochet dans la signature du roi appartient à **y**, il remplace le point ou les deux points de l'époque antérieure. Voir **z** (5, 6).

Aucun accent. (Dans la transcription les accents ont été ajoutés.)  
A remarquer les abréviations qui reviennent souvent dans les documents français pour *notre*, *vostre* (1, 4, 6), et pour *dict*, *dicit* (5, 7).  
Aucune ponctuation.

Très chers et grans amys. Nous envoyons présentement devers vous nostre cher et bien amé varlet de chambre ordinaire Thierry de Scaers, pour vous dire et remonstrer aucunes choses de par nous, qui touchent principalement le bien et entretenement de l'amictié, confédération et alliance, qui est entre vous et nous, que de nostre part nous désirons entretenir sans aller au contraire. Si vous prions, que vous vueillez oir et croire ce que le dict Thierry vous dira de par nous, selon et en ensuivant la charge, que luy avons sur ce donnée. Et au demourant vous employez de vostre part es choses, qui concernent l'entretènement de nostre dicte amictié et confédération, comme croyons certainement que ferez. Très chers et grans amys, nous prions Dieu le créateur vous avoir en sa très sainte garde. Donné à Bloys, le XIX<sup>me</sup> jour de Mars.

10 Loys

Gedoy

A. D. 1576. — Lettre de Henri III, roi de France.

Fribourg (Suisse), Archives cantonales.

Regeste : Henri III sollicite des bourgeois de Fribourg un emprunt et accrédite auprès d'eux, pour traiter de cette affaire, son ambassadeur, M. de Hautefort. Paris, 5 Mai 1576. Parchemin. En bas, à gauche, la signature originale du roi.

Cursive gothique française. A comparer avec l'écriture de la lettre ci-dessus de Louis XII. — Les lettres de la première ligne sont grandes, allongées, avec les hastes supérieures ondulées; au-dessus de l'**i** et de l'**y** on a de grandes coulées qui remplacent le trait ordinaire ou le point (*Henry, Dieu, roy*).

Lettres isolées. Voir les explications pour la lettre de Louis XII. **a** se rapproche de l'**a** gothique allemand (*cy-devant affligé*, 3). Le **d** rond est petit (2). **e** n'a pas d'œil, mais un petit crochet; ce qui le fait ressembler au **c**; à la fin des mots il a un trait d'ornement délié, finissant par un point (*argente vicissitè*, 2). Le jambage de **f** et de **s** long est fort et appuyé (2). **i** tantôt a un point et tantôt pas (4); au commencement des mots, il est très long (*juger*, 2; *il*, 5). **l** a une forme

différente selon qu'il est seul ou double (2, 3). Le plus souvent **r** a la forme ronde (*grande, urgente*, 2), souvent pourtant il a une forme issue de l'**r** droit (*longueur*, 2). La forme de l'**s** rond est particulièrement intéressante (*amys, vous*, 2) : sa première partie est formée comme l'**e**; puis vient un trait vertical, quelque peu recourbé (comp. *finances, guerres*, 4). **t** est aussi long que les lettres à hastes supérieures; la barre est à peu près au milieu du jambage vertical (*est, et*, 2). **v** au commencement des mots se trouve aussi bien pour **n** que pour **r**; d'autre part dans le corps des mots **n** se rencontre aussi bien pour **n** que pour **v** (2). **x** se trouve souvent à la fin des mots au lieu de **s** (2).

Ni accents ni traits d'union ni apostrophes.

Henry par la grâce de Dieu roy de France et de Pologne. Très chers et grands amys, alliés et confédérés. Vous pouvez assez juger, quelle est la grande et urgente nécessité de noz affaires à l'occasion de la longueur des guerres, qui ont cy-devant affligé et affligent encores nostre royaume, et comme nous pouvons nous trouver grandement en arriere au fait de noz finances, lesquelles ont esté si fort épuisées par les suddites guerres, que sans l'ayde des princes, potentatz et républicques, qui ont cy-devant monstré quelque affection à la conservation de ce royaume, il n'est pas à ceste heure en nostre puissance de pouvoir satisfaire aux grandes sommes de deniers deues aux gens de guerre estrangiers, que, en faisant la paix, nous avons promis de leur faire payer. Et pour ce que par beaucoup de bons et singuliers témoignages nous avons cy-devant assez esprouvé, quelle est vostre bienveillance envers ceste couronne et combien que vous en désirez la manutention, nous avons aussi estimé, que à ce besoing, qui est le plus grand qui se soit jamais présenté du temps de noz prédécesseurs roys et depuis la constitution de nostre dict royaume, nous debvions avoir recours à vous comme à noz plus assuréz et parfaictz amys et alliéz, et vous prier, ainsi que faisons, de toute nostre plus cordiale affection de nous voulloir secourir par prest des sommes de deniers et de la caution, dont vous requerra de nostre part le sieur de Hautefort, conseiller en nostre conseil privé et nostre ambassadeur par devers les seigneurs des Ligues; qui sera ung plaisir, duquel la memoire ne nous demeurera pas seulement, mais passera bien loing a noz successeurs, qui vous en sentiront une perpétuelle obligation. Vous priant de croire ce que vous dira plus amplement sur ce de nostre part le dict sieur de Hautefort, selon que nous le luy mandons. Et à tant nous supplirons le créateur, très chers et grands amys, alliés et confédérés, qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Paris le cinquième jour de May 1576.

Henry

Brulart

<sup>1)</sup> Corrigé pour *alliés* (comp. ligne 21). <sup>2)</sup> Ajouté après coup.